



GRILLE-MATIÈRES

ADAPTATION SCOLAIRE

2021-2022

Pour adoption

Grille-matières C.C. du 1^{er} cycle

Cours obligatoires par volets									
Cours	COM	ESI	Cheminement continu						
			Arts plastiques	Multimédia	Éducation physique	Plein air	Science	Art dramatique	Danse
Français (FR01)	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Anglais (AN01)	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Mathématique (MM01)	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Science et technologie (ST01)	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Histoire /éducation à citoyenneté (HC01)	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Géographie (GE01)	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Éthique et culture religieuse (ETH01)	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Éducation physique et à la santé (EDO1)	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Arts plastiques (AR01)	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Arts plastiques (AR01) ou art dramatique ou musique									
VOLET : Inscrire 3 choix par ordre d'importance (1^{er} à 3^e)									
Plein air (VPA04)						4			
Éducation physique (VEDO4)	4*				4				
Science (VST04)		4					4		
Multimédia		4		4					
Art dramatique (VAD04)		4						4	
Arts plastiques (VAR04)	4*		4						
Danse									4

* 1 volet offert parmi ces 2 choix

Les volets seront offerts aux groupes CC et ce, peu importe l'âge des élèves. Le volet plein air est priorisé aux groupes des plus vieux. Ce groupe pourrait être comblé par des élèves des groupes des plus jeunes selon l'organisation scolaire.

Avantage des volets

- Tient compte davantage des intérêts des élèves (diminution des interventions).
- Motivation des élèves.

À noter : les élèves ont une présentation des volets par les enseignants concernés avant l'inscription

Autres

Les élèves devront effectuer trois choix (1^{er}, 2^e, 3^e choix) Les élèves recevront une description des volets lors de l'inscription.

N.B. : Ce projet se réalisera dans la mesure où :

- Les groupes seront équilibrés (ratio « 16-20 » respecté). Favoriser les groupes en tenant compte de l'âge des élèves (plus vieux et plus jeunes);
- Il sera possible de respecter les ayant droits selon le nombre de groupe accordé par la C.S.

Grille-matières - FPT

Matières obligatoires	FPT-1		FPT-2		FPT-3	
	NBRE PÉRIODE	NBRE HEURES	NBRE PÉRIODE	NBRE HEURES	NBRE PÉRIODE	NBRE HEURES
FORMATION GÉNÉRALE						
Langue d'enseignement (FR02/FR03/FR04)	6	150	4	100	2	50
Langue seconde (AN02/AN03)	2	50	2	50		
Mathématique (MM02/MM03/MM04)	6	150	4	100	2	50
Expérimentation techniques et scientifiques (ST02)	4	100				
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (GE02/GE03/GE04)	2	50	2	50	2	50
Éducation physique et à la santé (ED02/ED03)	2	50	2	50		
Autonomie et participation sociale (APS02/APS03/APS04)	4	100	4	100	2	50
Temps non réparti (TNR02/TNR03/TNR04)	2	50	2	50	2	50
FORMATION PRATIQUE						
Préparation au marché du travail (MAR02/MAR03/MAR04)	2	50	4	100	2	50
Sensibilisation du monde du travail (MON02)	6	150				
Insertion professionnelle (IP01/IP02)			12	300	24	600
TOTAL :	36	900	36	900	36	900